



Date : 25 janvier 2018

Heure : 18h

Objet : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CDSA 65

Etabli par : Mathieu Assémat

Lieu : Château d'urac – Bordères sur l'Echez

Participants : BENOIT Françoise (DDCSPP), BONIS Florence (Stade Bagnérais Basket), CARRET Aurélie (Membre R&P et CDSA 65), MOLINIER Christiane (AS Les Hirondelles), PICHERIT Anne (membre de R&P et CDSA 65), ROZE Claudie (DDCSPP), VIDAL Caroline (Chef de service, Centre JML), VIGNAU Patricia (AS Los Sautaprats), ABBIATI Franck (Animateur GEM), ALVAREZ Alain (Représentant du CDOS), BARATIN Claude (Parent et membre du CDSA 65), BOUHELIER Claude (parent et trésorier de l'AS Les Hirondelles), CALVET Olivier (Directeur adjoint Centre JML), CAPDEBOSCQ Aymeric (Service Civique CDSA 65), CASTELLS Rémi (Educateur sportif, pôle Hébergement et services ADAPEI), DANCLA Charles (Stade Bagnérais Basket), DEJEAN Alain (bénévole Ligue Sport Adapté Occitanie), ESPOUEY Lilian (éducateur sportif, IME Joseph Forgues), FARENC Bruno (Directeur du Château d'Urac), GAMET Jean-Claude (président TPSB), GOURAUD Kévin (Chef de service Conseil Départemental Hautes-Pyrénées), GUILLAIN Maxime (Educateur sportif IME Les Hirondelles), MARCO Robert (Harmonie Mutuelle), MERIAUX Philippe (Chef de service ITEP Beroï), MICHELON Yves (Directeur Pôle Enfance ADAPEI), NIETO Charles (Trésorier adjoint Ligue Sport Adapté Occitanie), NOBIRON Pierrick (Educateur sportif Château d'Urac, membre du CDSA 65), PECASSOU Jean-Jacques (Président CDSA 65), SABATUT Patrick (Président CD Handisport), TARAN David (Educateur sportif ESAVS Madiran), SINGEY Philippe (Chef de service ITEP Lagarrigue), WOUSSEN Gérard (Président club Cap Glisse), ASSEMAT Mathieu (CTF du CDSA 65).

Le 25 janvier 2018, les membres du Comité Départemental du Sport Adapté des Hautes-Pyrénées ainsi que l'ensemble des personnes invitées se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Château d'urac, 24 rue d'urac, 65321 Bordères sur l'Echez. L'Assemblée Générale était présidée par Jean Jacques Pécassou, assisté par Lilian Espouey en tant que Trésorier.

➤ L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral 2017
- Rapport d'activités 2017
- Rapport financier 2017
- Budget prévisionnel 2018
- Réponse aux questions

➤ Mr Jean-Jacques PECASSOU introduit l'Assemblée, remercie les participants et notamment Mr Farenc, directeur du Château d'Urac, pour l'accueil de cette nouvelle Assemblée.

➤ Mr Charles NIETO, représentant de la Ligue Sport Adapté Occitanie, prend à son tour la parole. Il remercie les participants et félicite d'ores et déjà les membres du CDSA 65 pour le travail accompli en 2017.

RAPPORT MORAL 2017

- Le rapport moral est présenté par Mr Jean-Jacques PECASSOU (*voir rapport d'AG ci-joint*).
- **Questions et remarques suite à la présentation :**
 - Mr BARATIN souligne l'importance du contrat en lien avec l'ARS visant à développer un projet d'APSA au sein des établissements médico-sociaux (ESMS). Il permet « d'inclure le sport dans le projet individuel de la personne ».
 - Mr DEJEAN apporte quelques précisions sur ce dispositif et notamment au niveau du cadre réglementaire en lien avec la loi de 2002 relative à l'évaluation au sein des ESMS. La Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) est en relation avec le Ministère de la Santé afin d'inclure, de manière systématique, un projet APSA dans tous les ESMS en France.
 - Mr NIETO appui le discours de Mr DEJEAN et souligne les bienfaits d'une pratique régulière pour les personnes en situation de handicap mental.
 - Mr MICHELON confirme les bénéfices du « Sport Santé » et ajoute l'importance du Sport comme vecteur « inclusif ».
- Le Rapport Moral est soumis au vote par Mr PECASSOU. **Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité.**

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

- Le Rapport d'Activités est présenté par Mathieu ASSEMAT, Conseiller Technique Fédéral et salarié du CDSA 65 (*voir rapport d'AG ci-joint*).
- **Questions et remarques suite à la présentation :**
 - Suite à la présentation du rapport, Mr PECASSOU annonce que la Fête du Sport Adapté (FSA) sera reconduite cette année. « Nous n'avons malheureusement pas reçu de candidature de la part des établissements du Département ». Cependant, suite à un entretien récent avec Mr FARENC, directeur du Château d'Urac, la décision suivante a été prise : « la FSA sera renouvelée cette année au Château d'Urac ». Une date prévisionnelle a été fixée le 5 juin 2018.
 - Mr FARENC précise qu'au départ il ne souhaitait pas reproduire cette manifestation sur le même site. Mais compte tenu de l'absence de candidature, il était impensable selon lui de laisser s'éteindre la dynamique initiée l'an dernier. Pour cette année, il souhaite mettre en place une collaboration avec les autres établissements du département dans la confection du repas qui sera proposé. Il ajoute qu'il est important « de maintenir l'accès gratuit » à cette manifestation, afin que l'aspect financier ne soit pas un frein à la pratique. Une demande de partenariat et d'aide financière a été formulée auprès de l'ARS et d'autres démarches sont en cours.

- Mr CALVET, directeur adjoint du Centre Jean-Marie Larrieu, prend la parole suite à ces échanges : il annonce que « le Centre JML souhaite être candidat pour l'organisation de la FSA, édition 2019 ». Le site de Campan accueillera cette prochaine manifestation.
 - Mr PECASSOU et l'ensemble des membres du CDSA 65, remercient cette candidature et celle du Château d'Urac pour 2018.
 - Sur un autre sujet, Mr GUILLAIN demande « s'il existe des projets sur la thématique des activités aquatiques ? ».
 - Mr ASSEMAT répond « qu'en dehors du projet Apprendre à nager en lien avec le CNDS, il n'existe pour l'instant aucune pratique aquatique menée par le CDSA 65 ». En revanche il précise que plusieurs demandes de ce type ont déjà été faites et qu'un travail sera réalisé sur le développement de ce secteur. Mr ASSEMAT ajoute que « nous sommes tous acteurs du développement du Sport Adapté. Il ne faut donc pas hésiter à faire des recherches sur d'éventuelles structures susceptibles d'accueillir ce genre d'activité et de faire remonter les informations au Comité ».
- Le Rapport d'Activités est soumis au vote par Mr PECASSOU. **Le Rapport d'Activités est adopté à l'unanimité.**

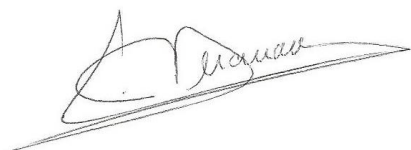
RAPPORT FINANCIER 2017 & BUDGET PREVISIONNEL 2018

- Le Rapport Financier et le Budget Prévisionnel sont présentés par Mr Espouey, Trésorier du CDSA 65 (*voir rapport d'AG ci-joint*).
- **Questions et remarques suite à la présentation :**
- Mr ESPOUEY présente le comparatif entre 2016 et 2017. Il note que les débits ont augmenté d'environ 3000 € seulement, alors que les crédits ont augmenté de plus de 20 000 €. Cela grâce à :
 - La subvention du CNDS qui a largement augmenté (aide au poste, mais aussi financement des actions à hauteur de quasiment 6500 €).
 - La subvention pérenne du Conseil Départemental qui assure une partie du fonctionnement du Comité.
 - La multiplication des actions et des prestations.
 - Des financements privés comme celui du Crédit Agricole.
- Le Rapport Financier et le Budget Prévisionnel sont soumis au vote par Mr PECASSOU. **Ils sont adoptés à l'unanimité.**
- Avant de clôturer cette Assemblée, la parole est donnée à :
- Mr ALVAREZ, représentant du CDOS. Il souligne le dynamisme du CDSA 65 depuis les deux dernières saisons qui se sont écoulées. Il félicite le Président et les membres du Comité pour ce développement important, appuyé par des chiffres significatifs. Il remercie l'ensemble des participants et fixe la date du prochain rendez-vous : « la Fête du Sport en Famille aura lieu le 2 septembre 2018 à Soues ».

- Mme ROZE, représentante de l'Etat, souligne et remercie l'établissement du Château d'Urac pour son accueil ce soir et la qualité de ce dernier. « Cette saison a permis de stabiliser la situation du Comité ». L'aide apportée par le CNDS favorise cette stabilité car elle est « pluriannuelle, stable et d'un montant important ». Le Sport Adapté a connu de bonnes avancées sur le Département avec une stratégie de mobilisation menée par les membres du CDSA. « Il était important que le développement dans les Hautes-Pyrénées soit équivalent à celui des départements voisins ». Par ailleurs le dispositif « Coupons Sports » a été peu mobilisé cette année. Il faudrait communiquer davantage sur ce dispositif auprès des familles. Mme ROZE précise qu'en 2017 l'aide apportée par le CNDS pour le financement des actions était proche de 6500 €. « L'aide sur le Fonds Régional d'Accessibilité sera reconduite en 2018 ». Grâce à ces aides, les actions du CDSA 65 pourront désormais être menées dans de bonnes conditions. Mme ROZE remercie les membres du CDSA 65 pour le travail réalisé.
- Mr PECASSOU remercie à nouveau l'ensemble des participants et des partenaires et invite l'Assemblée à partager un cocktail dînatoire convivial.
- L'Assemblée Générale est levée à 20h15.

Le 25 janvier 2018 à Bordères,

Jean-Jacques PECASSOU,
Président du CDSA 65



Lilian ESPOUEY,
Trésorier du CDSA 65

